

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALCI

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

146127

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6622 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Ezzati Mina

Date de naissance : 21/06/61

Adresse : 81 Rue Moussa Ben Nasser

Tél. : 06613142 Total des frais engagés : 10000000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DI-HORMAT Nouriane
Médecine Générale
51, Rue Bou Nafia Maârif Casablanca
61 - 05 22 25 81 82

Date de consultation : 20/12/22

Nom et prénom du malade : Z.Z.Z.M.N. Mina Age : 61

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Plus de 65 ans + Diabète + Hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RAM Le 25/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Mina

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/12/2012	✓ ✓	✓	200	HORAT Noureddine Médecin Agrée Générale Médicalisé à Casablanca Permis N° 22758182 N° 22758182 20/12/2012

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ET ORTHOPÉDIE IBN NAFIS D. KHATTOU Abdelkader 33, Bd Mounastir Derb Rbat Mcpharma - Tél/Fax : 05 23 30 36 36	20/12/2012	209,20

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
		00000000	00000000	
	G	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	B			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				DATE DU DEVIS
DATE DE L'EXECUTION				
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Docteur HORMAT Noureddine
MEDECINE GENERALE
Echographie Générale
Médecin Agrée pour Permis de Conduire

51, Rue Ibnou Nafiss
Angle (ex. Jura et Fauchilles)
Maârif - CASABLANCA
Tél. : 05 22 25 81 82

الدكتور حرمات نور الدين
الطب العام
الفحص بالصدى
طبيب مقبول لرخصة السياقة

زنقة ابن النفيس 51
المعاريف - الدار البيضاء
الهاتف : 22 25 81 82

Casablanca, le 20/2/2011

*Dr. HORMAT Noureddine
Médecine Générale
Médecin Agrée Permis de Conduire
51, Rue Ibnou Nafiss Casablanca
Tél. 05 22 25 81 82*

66,00



36,20



119,10



40,00



113,20

20,00 x 2
22/11/682

71,40



56,60 x 2
22/11/683

35,70 x 2

PLATEAU MAC 2 - T ORTHOPEDIE
IBN NAFIS
Dr. KHATTOU
35, Bd Mohammed V - Casablanca
Mohammed V - Tel/Fax: 05 23 30 36 30

PHARMACIE ET ORTHOPÉDIE
IBN NAFIS

Dr. KHATTOU Abdalkarim
33, Bd Maounastir Derb Rbat
Mohammedia - Tél/Fax : 05 23 30 36 36

Dr. KHATTOU Abdalkarim
33, Bd Maounastir Derb Rbat
Mohammedia - Tél/Fax : 05 23 30 36 36

PHARMACIE ET ORTHOPÉDIE
IBN NAFIS
Dr. KHATTOU Abdalkarim
33, Bd Maounastir Derb Rbat
Mohammedia - Tél/Fax : 05 23 30 36 36

124,90

133,80

221N683

Duvelo

118,50

Dexel

109,20

DI. H. HORMAT Noureddine
Médecine Générale
Medecin Agrée Permis Cenduire
51, Rue Bncu Nafis Main Casablanca
Tél. : 05 22 25 84 82



PHARMACIE ET ORTHOPÉDIE
IBN NAFIS
Dr. KHATTOU Abdalkarim
33, Bd Maounastir Derb Rbat
Mohammedia - Tél/Fax : 05 23 30 36 36



Erlus®

Desloratadine

0,5 mg / ml

VOIE ORALE



Sirop

Flacon de 100 ml

Lot :

Per :

PPV :

36,20



Rinomex®

Paracétamol / Vitamine C / Phéniramine maléate

Rhume - Rhinite
État grippal
Rhinopharyngite



Adultes



Arôme orange

SANS
SUCRE



8 sachets

Voie orale

SACHETS DE GRANULÉS
POUR SOLUTION BUVALE

PHARMA 5

LOT : 3202
UT. AV : 09-24
P.P.V : 20 DH 00

A39012

500 mg
200 mg
25 mg
sachet
rtam,

Rinomex®

Paracétamol / Vitamine C / Phéniramine maléate

Rhume - Rhinite
État grippal
Rhinopharyngite



Adultes



Arôme orange

SANS
SUCRE



8 sachets

Voie orale

SACHETS DE GRANULÉS
POUR SOLUTION BUVALE

PHARMA 5

LOT : 6625
UT.AV : 02-25
PPV : 20DH00

A39012

Alpraz[®]

Alprazolam

0,5 mg



<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DURÉE	MATIN	MIDI	SOIR
4 1/2			



LOT 223082 1
EXP 09 2025
PPV 35 • 70



١ غ

آدو[®]

ميتفورمين

• مضاد للسكري

٢٥٠، ٣٥٠

قرصا ملبيسا
عن طريق الفم

30

LABORATOIRES
PHARMA 5
مختبرات فارما ٥

0,5 mg

28 Comprimés sécables
Voie orale



Alpraz[®]
Alprazolam



<input type="checkbox"/>						
DURÉE	MATIN	MIDI	SOIR	AVANT APRÈS		

LOT 223082 1
EXP 09 2025
PPV 35.70



50

30

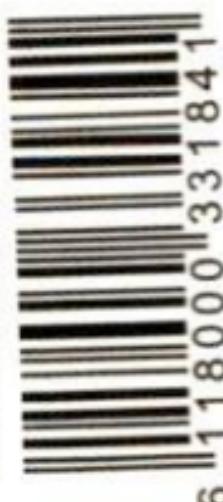
منقذ
لبيك

انديDep®

Inidep® 50 mg

Chlorhydrate de sertraline

30 Comprimés pelliculés



6 118000331841

١٢٤,٩٠



ستيلنوكس®

10 ملغ

تارترازولبيديم

قرصاً مغلفاً قابلاً للكسر
عن طريق الفم

20

Stilnox 10mg

احترم المقادير المعينة

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Uniquement sur ordonnance - Tableau A (Liste I)

يصرف فقط بموجب وصفة طبية - جدول A (لائحة A)

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20

P.P.V : 56DH60



LOT : 22E003

PER.: 04 2026

titulaire d'AMM au Maroc :

Anofi-aventis Maroc. Route de Rabat R.P.1,

Sebaâ, Casablanca.

Ahcen BOUCHAOUIR, Pharmacien Responsable.

nom et adresse du fabricant :

aphar. Boulevard Alkimia N°6,

-Sidi Bernoussi, Casablanca.

ستيلنوكس®

10 ملغ

تارتراز زوليبيدم

قرصا مغلفا قابلا للكسر
عن طريق الفم 20

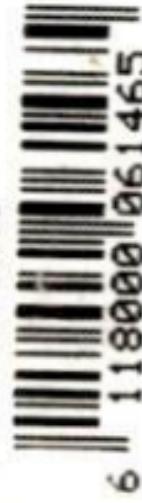
Stilnox 10mg

احترم المقادير المعينة
RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

Uniquement sur ordonnance - TABLEAU A
يصرف فقط بمحظ وصفة طبية - جدول A

0
STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20

P.P.V : 56DH60



LOT : 22E001

PER.: 01 2026



Titulaire d'AMM au Maroc :

sanofi-aventis Maroc. Route de Rabat R.P.1,
Aïn Sebaâ, Casablanca.

Lahcen BOUCHAOUIR, Pharmacien Responsable.

Nom et adresse du fabricant :

Maphar. Km 10, Route côtière 111, Ql-Zenata,
Aïn Sebaâ, Casablanca.

Azimycine®

500 mg

Promopharm

Azithromycine

Voie orale

66106

LOT 20007A
PER. 09/25
PPV 66DH00



3 comprimés enrobés sécables

لابروphan

لابروphan

28



٢٠ ملجم

لابروphan

لابروphan

®

IXOR® 20 mg 28 comprimés effervescents

PPV 118DH50

EXP 02/2024

LOT 10032 4

ديزونيل®

%0.05

عن طريق الأنف

بخاخ للأنف

فيروات الموميطا زون



140 جرام

ع 18



bottu

82, allée des Casuarinas - Ain Seba - Casablanca

S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

N° du Lot

Date Per.

F 27

P.P.V: 119,10 DH

A20010353/04